La proposition subordonnée complétive
La proposition subordonnée conjonctive

1- La proposition subordonnée complétive équivaut à un groupe nominal dont elle assure les différentes fonctions.
Exemple : *Paul attend [que Virginie revienne] = Paul attend [le retour de Virginie]*

On distingue trois sortes de complétives :

- les subordonnées complétives conjonctives introduites par « que » ou « ce que » ;
- les infinitives dans lesquelles le verbe à l'infinitif possède un sujet : *J'entends Pierre chanter.*
- Les interrogatives indirectes totales introduites par « si » : *J'ignore s'il viendra.*
  Les interrogatives indirectes partielles introduites par des mots interrogatifs comme « quel » : *J'ignore quel nom il porte.*

2- Nous étudierons uniquement les propositions subordonnées conjonctives.
La proposition subordonnée complétive est dite « conjonctive » parce qu'elle est introduite par la conjonction de subordination « que » (ou une variante prépositionnelle « à ce que », « de ce que »).
Contrairement au pronom relatif, la conjonction de subordination ne représente jamais aucun autre mot dans la phrase et n'a donc aucune fonction dans la proposition. Elle n'a donc qu'un rôle syntaxique : -montrer la frontière entre la proposition principale et la subordonnée et assurer le lien de dépendance entre les deux propositions (« que » n'a donc aucun antécédent dans la principale).

Si la conjonction de subordination « que » n'a pas de fonction dans la phrase, la subordonnée conjonctive qu'elle introduit a une fonction.

3- Fonctions de la subordonnée conjonctive :
a) subordonnée conjonctive introduite par « que »

- COD : *L'homme sait qu'il est mortel.*
  COD de « sait »

Le test de remplacement par le pronom personnel « le » permet de vérifier la fonction COD : *L'homme le sait.*

- Sujet : *Que tu viennes me ferait plaisir.* (= Ta venue me ferait plaisir.)
  sujet de « ferait »

- Attribut du sujet : *Le fait est qu'il ne viendra pas.*
  Attribut du sujet « le fait »

- Complément du nom : *L'idée que tu viennes me réjouit.* (= L'idée de ta venue me réjouit.)
  complément du nom « idée »

- Apposition : *Elle n'a qu'un souhait, qu'il réussisse.*
  prop. apposée à « souhait »

- Complément de l'adjectif : *Je suis heureux que tu sois venu.*
  Complément de l'adjectif « heureux »

Dans les exemples proposés, on notera que la proposition subordonnée conjonctive peut être remplacée par un groupe nominal.

b) Subordonnée conjonctive introduite par la locution conjonctive « de ce que » / « à ce que »
Elle s'excusa de ce que le dîner n'était pas prêt. (= Elle s'excusa du retard du dîner.)
COI

Elle veille à ce que son jardin soit bien entretenu. (= Elle veille au bon entretien de son jardin.)
COI